

# Les Infos de Base

mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2010  
volume 13, numéro 35  
ISSN 1492-0670

## Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- 3 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*
- 4 Du nouveau dans Accès Légal : *Code de procédure des assemblées*



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*<sup>md</sup>: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 35 du 1<sup>er</sup> septembre 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 35 du 1<sup>er</sup> septembre 2010, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 34 du 28 août 2010.

Tous les règlements sous **A-4.1, A-23, A-29.011, C-61.01, D-8.3, M-35.1** et **N-3** qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 16 septembre 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 34 du 25 août 2010, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 33 du 21 août 2010.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2010.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 21 janvier 2010 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 18 du 1<sup>er</sup> septembre 2010. Les modifications apportées par L.C. 2010, ch. 3, 5, 8, 9, 12 et entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2010 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 18 du 1<sup>er</sup> septembre 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 12 septembre 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2010.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 29 août 2010.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 29 août 2010.

Dans son édition de septembre, le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* contient maintenant quelque 7 721 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 29 août 2010.

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur l'admission des membres de la Corporation des maîtres électriciens du Québec, [R.R.Q., c. M-3, r. 0.1], aa. 5, 6.

*Avis d'indexation de la cotisation annuelle et des frais d'admission*, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 971.

Règlement sur la discipline des membres de la Corporation des maîtres électriciens du Québec, [R.R.Q., c. M-3, r. 3], a. 27.

*Avis d'indexation des frais d'inscription en appel*, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 971.

Règlement sur la régie interne de la Corporation des maîtres électriciens du Québec, [R.R.Q., c. M-3, r. 4], aa. 95, 96.

*Avis d'indexation de l'allocation prévue au paragraphe 1 du premier alinéa de l'article 95 et de l'allocation annuelle payée au président*, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 971.

Règlement sur les traitements médicaux spécialisés dispensés dans un centre médical spécialisé, [R.R.Q., c. S-4.2, r. 7.2], annexe.

*Règlement modifiant le Règlement sur les traitements médicaux spécialisés dispensés dans un centre médical spécialisé*, D. 706-2010 du 18-08-10, (2010) 142 G.O. 2, 3715, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

*Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada*, L.R.C. 1985, ch. C-3, aa. 11, 39.13, 39.202, annexe.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, aa. 1886-1888, 1891, 1892.

*Loi sur la Société canadienne des*

*postes*, L.R.C. 1985, ch. C-10, a. 15.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, a. 1885.

*Loi sur l'accise*, L.R.C. 1985, ch. E-14, a. 110.1.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, a. 37.

*Loi sur la taxe d'accise*, L.R.C. 1985, ch. E-15, aa. 123, 141.01, 141.02, 172.1, 178, 185, 217, 217.1, 217.2, 218.01, 218.1, 218.2, 218.3, 219, 220, 220.05, 220.08, 225.2, 232.01, 232.02, 236.5, 238, 242, 261.01, 273.2, 281, 284.1, 298, 301, 306.1, 326, ann. V, VI.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, aa. 55-89.

*Loi sur le développement des exportations*, L.R.C. 1985, ch. E-20, aa. 10, 17, 23.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, aa. 1831-1833.

*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, L.R.C. 1985, ch. F-8, aa. 3.12, 24.702, 24.703.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, aa. 1646-1648.

*Loi sur l'Office national de l'énergie*, L.R.C. 1985, ch. N-7, a. 16.3.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, a. 2149.

*Loi sur les douanes*, L.R.C. 1985 (2e suppl.), ch. 1, aa. 2, 97.25, 117, 119.1, 142, 142.1.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, aa. 48-53.

*Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*, L.R.C. 1985 (2e suppl.), ch. 32, aa. 2, 5, 7.5, intertitre précédant l'article 9, 9, 9.01, 9.2, 10.11, 10.2, 12, 16.1, intertitre précédant l'article 25, 25, 26, 26.1, 29, 30, 36 (A), 37 (A), 38, 39, 39.1.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, aa. 1788, 1789, 1792, 1793, 1794, 1796, 1798, 1799, 1801, 1803, 1810, 1811, 1813 (partie), 1814, 1816 (partie), 1819, 1820 (partie), 1821, 1824, 1825.

*Loi de l'impôt sur le revenu*, L.R.C. 1985 (5e suppl.), ch. 1, aa. 44.1, 51, 56, 60, 85, 85.1, 87, 97, 107, 107.4, 110,

118.2, 127, 128.1, 146.1, 146.4, 147.2, 164, 205, 241, 248.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, aa. 2-22.

*Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt*, L.C. 1991, ch. 45, a. 527.4.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, a. 1861.

*Loi sur les banques*, L.C. 1991, ch. 46, a. 973.02.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, a. 1858.

*Loi sur les sociétés d'assurances*, L.C. 1991, ch. 47, a. 1016.2.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, a. 1860.

*Loi sur les associations coopératives de crédit*, L.C. 1991, ch. 48, a. 459.4.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, a. 1859.

*Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, L.C. 1992, ch. 37, aa. 2, 7.1, 11.01, 15.1, 21-21.3, 23, 26, 55.1, 55.2, annexe.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, aa. 2152-2161.

*Loi sur les télécommunications*, L.C. 1993, ch. 38, a. 16.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, a. 2184.

*Loi sur l'assurance-emploi*, L.C. 1996, ch. 23, aa. 42, intertitre précédant l'article 71, 71, 73, 73.1, 74, 75, 76, 77, 78, 153.2, 158, 159, 162, 166.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, aa. 2185-2187, 2189-2194.

*Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*, L.C. 1997, ch. 9, aa. 21, 44.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, aa. 2150, 2151.

*Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada*, L.C. 2001, ch. 9, aa. 2, 3, 5, 5.1, 7.1, 14.1, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 24, 28, 34, ann. 1.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, aa. 1835-1849, 1851-1857.

*Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien*, L.C. 2002, ch. 9, art. 5, a. 12.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, a. 96.

*Loi de 2001 sur l'accise*, L.C. **2002, ch. 22**, aa. 2, 5, 25.1-25.5, 206, 214, 234, 238.1, 264, 266, 304.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, aa. 38-47.

*Loi canadienne sur l'épargne-études*, L.C. **2004, ch. 26**, aa. 2, 5.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, aa. 30, 31.

*Loi sur le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences*, L.C. **2005, ch. 34**, a. 29.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, a. 2201.

*Loi de 2006 sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre*, L.C. **2006, ch. 13**, aa. 4, 12, 12.1, 14, 40.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, aa. 98-102.

*Loi canadienne sur l'épargne-invalidité*, L.C. **2007, ch. 35, art. 136**, aa. 2, 6, 7.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, a. 26-28.

*Loi sur l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada*, L.C. **2008, ch. 28, art. 121**, a. 14.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, a. 2207.

*Loi sur le contrôle des dépenses*, L.C. **2009, ch. 2, art. 393**, a. 55.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, a. 1649.

*Loi sur les réseaux de cartes de paiement*, L.C. **2010, ch. 12, art. 1834**.

*Entrée en vigueur de la Loi sauf les articles 6, 7.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

*Régime de pensions du Canada*, L.R.C. 1985, ch. **C-8**.

*Règlement sur le Régime de pensions du Canada*, C.R.C., ch. 385, a. 36.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, a. 34.

*Code criminel*, L.R.C. 1985, ch. **C-46**.

*Règlement sur l'exclusion de certains actes criminels de la définition de «infraction désignée»*, DORS/2002-63, a. 1.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, a. 36.

*Loi sur la taxe d'accise*, L.R.C. 1985, ch. **E-15**.

*Règlement sur les services de santé (TPS/TVH)*, DORS/91-23, a. 2.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, a. 90.

*Règlement sur les taux d'intérêt (Loi sur la taxe d'accise)*, DORS/2006-230, a. 2.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, a. 94.

*Loi sur les offices des produits agricoles*, L.R.C. 1985, ch. **F-4**.

*Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets*, DORS/2002-36, annexe.

*Règlement modifiant le Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets*, DORS/2010-167 du 23-07-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1478, a. 1.

*Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. **F-11**.

*Décret nommant le ministre des Transports à titre de ministre de tutelle de la Société immobilière du Canada Limitée pour l'application de la Loi*, TR/2006-25, abrogé.

*Décret nommant le leader du gouvernement à la Chambre des communes à titre de ministre de tutelle de la Société immobilière du Canada Limitée*, TR/2010-61 du 01-09-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1740.

*Décret nommant le leader du gouvernement à la Chambre des communes à titre de ministre de tutelle de la Société immobilière du Canada Limitée*, TR/2010-61 du 01-09-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1740, nouveau.

*Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, L.R.C. 1985, ch. **R-10**.

*Consignes du commissaire (règlement des différends en matière de promotions et d'exigences de postes)*, DORS/2000-141, abrogés.

*Consignes du commissaire abrogeant les Consignes du commissaire concernant le règlement des différends en matière de promotions et d'exigences de postes*, DORS/2010-187 du 19-08-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1621, a. 1.

*Loi de l'impôt sur le revenu*, L.R.C. **1985 (5e suppl.), ch. 1**.

*Règlement de l'impôt sur le revenu*, C.R.C., ch. 945, aa. 4301, 8510, 8516.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, aa. 23-25.

*Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, L.C. **1992, ch. 37**.

*Règlement de 2007 sur la liste d'exclusion*, DORS/2007-108, aa. 1, 5, ann. 4.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, aa. 2164-2166.

*Règlement visant à adapter le processus d'évaluation environnementale des projets d'infrastructure*, DORS/2009-89, abrogé.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, a. 2171.

*Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*, L.C. **1994, ch. 28**.

*Règlement fédéral sur l'aide financière aux étudiants*, DORS/95-329, a. 2.

*Règlement modifiant le Règlement fédéral sur l'aide financière aux étudiants*, DORS/2010-188 du 20-08-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1623, a. 1.

*Loi sur l'assurance-emploi*, L.C. **1996, ch. 23**.

*Règlement sur l'assurance-emploi*, DORS/96-332, aa. 76.08, 76.27.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, aa. 2202, 2203.

*Règlement sur la rémunération assurable et la perception des cotisations*, DORS/97-33, a. 18.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique*, L.C. 2010, ch. 12, a. 35.

*Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*, L.C. **1999, ch. 33**.

*Règlement sur les carburants renouvelables*, DORS/2010-189 du 23-08-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1630, nouveau.

Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, L.C. 2002, ch. 9, art. 5.

Règlement sur les taux d'intérêt (Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien), DORS/2007-267, a. 3.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique,*  
L.C. 2010, ch. 12, a. 97.

Loi de 2001 sur l'accise, L.C. 2002, ch. 22.

Règlement sur les taux d'intérêt (Loi de 2001 sur l'accise), DORS/2006-229, a. 2.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique,*  
L.C. 2010, ch. 12, a. 93.

Loi canadienne sur l'épargne-études, L.C. 2004, ch. 26.

Règlement sur l'épargne-études, DORS/2005-151, aa. 10, 16.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique,*  
L.C. 2010, ch. 12, aa. 32, 33.

Loi canadienne sur l'épargne-invalidité, L.C. 2007, ch. 35, art. 136.

Règlement sur l'épargne-invalidité, DORS/2008-186, a. 4.

*Loi sur l'emploi et la croissance économique,*  
L.C. 2010, ch. 12, a. 29.

Loi sur l'emploi et la croissance économique, L.C. 2010, ch. 12, art. 91.

Règlement sur les méthodes d'attribution des crédits de taxe sur les intrants (TPS/TVH), L.C. 2010, ch. 12, art. 91, nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## **Du nouveau dans Accès Légal: Code de procédure des assemblées**

Un nouvel ouvrage s'ajoute à la liste de nos publications avec notre édition de juin. Le **Code de procédure des assemblées** de Maître Michel Filion est l'outil essentiel pour assurer le bon déroulement d'une assemblée délibérante.

Rien de plus simple pour faire l'évaluation de ce produit: Le **Code de**

**procédure des assemblées** est présent sur votre DVD et sur notre serveur web. Accès DVD ou Internet complet gratuit jusqu'en décembre 2010.